

Hébergement de projets au Campus Condorcet

Appel 2026

Dans le cadre de son implantation au Campus Condorcet, l'Université Paris 8 lance un appel à hébergement de projets de recherche destiné à renforcer la présence de ses équipes sur ce pôle majeur des sciences humaines et sociales. Cet appel s'adresse aux enseignant-es-chercheur-ses de l'Université Paris 8 souhaitant développer, sur le Campus Condorcet, un projet de recherche nécessitant un ancrage durable dans cet écosystème.

Objectifs

L'hébergement de projets au Campus Condorcet vise à :

- favoriser l'intégration des unités de recherche de l'université dans les réseaux et infrastructures de recherche du Campus Condorcet ;
- renforcer les collaborations existantes ou en émergence avec les établissements partenaires, équipements de recherche, laboratoires ou autres structures implantées sur le site ;
- soutenir le développement de projets à fort rayonnement national ou international ;
- accompagner l'accueil et les activités de personnels contractuels de recherche ;
- accroître la visibilité de la recherche portée par l'Université Paris 8.

Calendrier de l'appel

Ouverture de la campagne	Mardi 21 octobre 2025
Date limite de dépôt des dossiers	Lundi 10 novembre 2025 à 17h
Délibérations de la CR	Jeudi 13 novembre 2025
Diffusion des résultats	À partir du lundi 17 novembre 2025

Durée de l'hébergement

L'hébergement est accordé pour une durée de 25 mois : du 1^{er} décembre 2025 au 31 décembre 2027.

Conditions d'éligibilité

Les enseignant-es-chercheur-ses titulaires et membres à titre principal d'un laboratoire de l'Université Paris 8 peuvent présenter une demande d'hébergement dans le cadre de cet appel.

Les projets pour lesquels l'hébergement est demandé doivent être portés à titre principal par l'Université Paris 8. Les projets portés par un autre établissement membre du Campus Condorcet ne sont pas éligibles, tout comme ceux bénéficiant déjà de locaux, à Paris 8 ou sur d'autres sites.

Critères pour l'examen des demandes

Les demandes seront examinées par la Commission Recherche, selon les critères suivants :

- Importance de la présence au Campus Condorcet au regard de l'écosystème de la recherche sur place (argumentaire attendu sur les liens existants avec des structures sur place ou sur le potentiel à développer : avec des laboratoires présents, avec ArTeC, la MSH Paris Nord, etc.) ;
- Envergure nationale ou internationale du projet ;
- Projet nécessitant l'hébergement de l'activité de personnels de recherche contractuels ;
- Ne pas déjà bénéficier de locaux hors de sites de Paris 8 ;
- Ne pas dépendre d'un établissement tutelle déjà présent à Condorcet ;

Modalités de candidature

Les candidatures doivent être déposées exclusivement via le formulaire en ligne dédié.

Le formulaire en ligne prévoit :

- Une présentation succincte du projet (titre, principaux objectifs, partenaires, mode de financement, calendrier) ;
- Un bref argumentaire justifiant l'intérêt scientifique de la présence sur le Campus Condorcet ;
- Les besoins matériels et humains (nombre de postes de travail demandés ; nombre de personnes travaillant sur le projet et susceptibles d'occuper les espaces du Campus Condorcet ; nombre de personnels contractuels).

Devront également être déposés :

- Une lettre d'appui de la direction du laboratoire de rattachement ;
- Un curriculum vitae du ou de la porteur·se (2 pages maximum).